

# COMPTE-RENDU

## DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Pendant l'année 1880

PAR M. LE COMTE DE MARSY, SECRÉTAIRE.

---

Messieurs,

L'an dernier, en prenant pour la seconde fois, place au fauteuil de la présidence, M. du Lac avait passé en revue les travaux accomplis pendant les douze années qui s'étaient écoulées depuis la fondation de la Société. — Volontiers je demanderais que, tous les ans, celui de vos confrères, que vous appelez à diriger notre association, voulût bien en résumant nos travaux, m'épargner la tâche qui m'est imposée et pût ainsi donner une nouvelle expression à ce tableau des actes de notre Société.

En 1880, un certain nombre de documents communiqués par divers de nos confrères sont venus augmenter les matériaux dont nous disposons pour écrire un jour une histoire complète de Compiègne, travail qui ne pourra s'accomplir que successivement et grâce à la réunion des éléments dont chacun dispose, grâce à ces travaux préparatoires, à ces monographies, qui sont autant d'assises du monument que nous voulons élever à la ville de Compiègne. — Nous citerons d'abord les documents sur les juridictions municipales donnés par M. de Magnienville et qui ont pris place dans la publication

---

qu'il vient d'achever sous les auspices de la Société et qui vous a été remise ; — sur la confrérie de Saint-Jacques à Compiègne, et sur la maison de Saint-Jacques, par MM. Gordière, Mauprivez et de Marsy ; — sur les traitements des gouverneurs de Compiègne comparés à ceux des villes voisines par MM. de Magnienville et Méresse ; nous mentionnerons aussi tout particulièrement les pièces relatives à plusieurs familles de Compiègne au xvii<sup>e</sup> siècle, que M. Vignon a bien voulu nous confier et dont nous avons présenté l'analyse à la Société, pièces qui permettent de reconstituer en quelque sorte l'existence des principaux habitants de notre ville et de décrire non seulement leurs maisons, mais même leur mobilier et jusqu'à leur costume. — Nous devons citer les documents que, pendant un séjour à Beauvais, M. Mathon a bien voulu nous autoriser à copier et sur l'importance desquels je crois inutile d'insister.

Beaucoup de communications sommaires nous ont été faites sur les anciens monuments de Compiègne : par M. Méresse, sur l'Hôtel du Bœuf, l'arche du Pont Notre-Dame et la Visitation ; par M. Rendu sur l'Hôtel-Dieu de Compiègne ; par M. Gordière sur la maison de Saint-Jacques à Compiègne, communication qui a provoqué la recherche dont je vous ai parlé plus haut ; et enfin par votre secrétaire sur l'église des Jacobins et ses monuments.

Les communications relatives à l'histoire des environs n'ont pas été moins nombreuses. M. Ad. Boitel a continué à nous entretenir de l'histoire de Pierrefonds et de La Follie ; M. l'abbé Morel a poursuivi ses recherches sur le canton d'Estrées, tout en continuant le grand travail qu'il a entrepris sur l'abbaye de Saint-Corneille ; M. l'abbé Masson nous a lu le premier chapitre d'une étude historique sur Venette et M. Méresse vous a entretenu du prieuré de Sainte-Croix d'Offémont, et vous a fait connaître les cérémonies de la profession des religieux, ainsi que les noms d'un certain nombre d'entre eux.

Notre infatigable et savant collègue a pu calquer aussi pour vous un plan de l'ancien château d'Attichy et nous espérons pouvoir obtenir la communication d'un état de cette seigneurie au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui l'accompagnerait. Enfin je ne dois pas négliger de mentionner les notes sur le séjour de Jeanne d'Arc à Beauvoir que M. Boileau nous a fait parvenir par l'entremise de M. de Roucy.

La forêt de Compiègne a été aussi à plusieurs reprises le sujet de nos préoccupations. Un de nos collègues dont nous regrettons aujourd'hui le départ, M. des Etangs avait bien voulu vous consulter sur les moyens à employer pour conserver les débris romains qui y ont été retrouvés en grand nombre, et vous avez proposé de les préserver par une clôture des dégradations auxquelles ils ne se trouvent que trop exposés.

M. Ad. Boitel vous a fait connaître également l'importance de la forêt en analysant un aveu et dénombrement rendu en 1501.

Plusieurs découvertes faites dans les environs nous ont été signalées, les premières relatives aux âges préhistoriques, par MM. Méresse et Lesguillons, d'autres concernant l'époque gauloise, par M. de Roucy qui vous a montré notamment un remarquable bracelet d'or trouvé au Mont-Ganelon ; une enfin, par M. le docteur Lesguillons, relative à une bague mérovingienne, et sur laquelle j'ai un travail à vous présenter.

Plusieurs médailles trouvées aux environs nous ont été communiquées par MM. Méresse et Raymond Chevallier ; et M. de Roucy nous a lu un travail sur une découverte de monnaies carlovingiennes remontant à peu d'années.

A la suite d'un voyage à Rome, notre président nous a donné le récit de sa visite aux catacombes de Saint-Calixte et nous a décrit le tombeau de Saint-Corneille qui y est conservé. Comme annexe de son travail, il vous a entretenu du transport à Compiègne des reliques du saint qui donne son nom à notre fameuse abbaye.

La Société, non contente de faire comme précédemment des excursions dans les environs, a fait cette année, je puis le dire, un véritable voyage, ou du moins un certain nombre de ses membres, car le congrès archéologique d'Arras et l'excursion de Belgique qui l'a suivi, réunissaient une dizaine de nos confrères. Nous n'avons pas négligé cependant les courses moins lointaines, et après avoir en quelque sorte inauguré un nouveau chemin de fer, en allant visiter les monuments de Clermont (Oise), nous avons consacré une excursion à l'étude des églises de Jaulzy, de Croutoy et de Taillefontaine, et quelques-uns d'entre nous ont, en outre, été à Pierrefonds, conviés par M. Sabatier à examiner la découverte, faite dans son parc, de blocs erratiques dont la disposition mérite d'attirer l'attention. — Aussi suivrez-vous avec intérêt les nouvelles recherches que notre confrère se propose de faire, afin d'en opérer le complet dégagement et de voir si quelque découverte d'objets viendra confirmer les suppositions qu'il a formées à leur sujet.

Chaque année, la mort vient nous enlever quelques-uns de nos confrères, et cette fois j'ai à vous signaler des pertes qui ont été vivement ressenties par notre Société. Je citerai tout d'abord deux de nos membres honoraires, dont le nom faisait autorité dans la science, M. le général Morin et M. de Saulcy, puis deux de nos confrères que la maladie éloignait depuis longtemps de nos réunions, M. de Juzancourt et M. Charles Beaurin, enfin, l'un de nos correspondants, M. Félix Le Serrurier. — Notre Société a admis quelques membres nouveaux, deux titulaires, MM. le comte Fernand Foy et Guillouzie, et sept correspondants, MM. Florian Vallentin, Germain, l'abbé Boufflet, Francart, de Cardevacque, Aug. Gillet et l'abbé Van Drival.

En même temps nos relations se sont étendues et plusieurs sociétés nouvelles parmi lesquelles je citerai la Société littéraire de Lyon, l'Académie d'Arras, la Société d'archéologie Lorraine, l'Académie Delphinale de Grenoble et la Société littéraire de

Tournai, nous ont envoyé des collections souvent considérables de leurs publications qui nous ont permis de contribuer cette année encore à l'augmentation des ressources littéraires de la Bibliothèque de la Ville, accroissement auquel nous sommes tous heureux de pouvoir nous associer.

Je crois inutile de vous rappeler les lectures faites à la réunion des sociétés savantes par MM. Lesguillons et Demonchy et dont vous n'avez pas oublié le succès.

Comme les années précédentes, le département a bien voulu nous ~~accorder une subvention et le~~ ministère de l'Instruction publique, sur le rapport présenté par M. Ch. Jourdain, a élevé à quatre cents francs l'allocation pour laquelle nous avons été compris dans la répartition des fonds des sociétés savantes (1).

Je ne veux pas, Messieurs, terminer cet aperçu sans vous parler d'un projet que nous avons conçu il y a quelques années et qui se trouve aujourd'hui réalisé, en dehors de nous, il est vrai, et dans des conditions autres que celles que nous avons en vue. Je n'en veux retenir qu'une chose, c'est l'hommage rendu enfin à Jeanne d'Arc, dont la statue s'élève au centre de la Ville qu'elle a si courageusement défendue et pour la défense de laquelle elle a succombé glorieusement.

---

(1) Malheureusement, les nouvelles mesures prises retirent aux sociétés ce crédit annuel qui ne sera plus accordé que dans des circonstances ultérieurement déterminées.